

# VOTRE FORMATION D'INSTRUCTEUR U.L.M

## LA FORMATION

La Formation d'instructeur ULM (Multiaxes, pendulaire et autogire) se déroule en 3 étapes : la formation théorique en salle pour acquérir les compétences et techniques pédagogiques, la formation pratique en vol avec un formateur d'instructeur pour appréhender les situations en vol et la formation en vol avec des élèves pilotes en situation réelle pour mettre en application l'ensemble des acquis.

## PREREQUIS

Il faut être titulaire du brevet de pilote ULM de la classe concernée, de l'emport de passager depuis plus de 6 mois ainsi que de l'aptitude à la radiotéléphonie. L'expérience de vol minimum exigée est de 100h en ULM pendulaire, 150h en ULM multiaxes et 200h en ULM autogire.

## DUREE

La formation est répartie selon un planning préalablement établi avec le stagiaire. La durée totale de la formation ne peut réglementairement excéder 36 mois à compter de la date de la première action de formation. La formation se décompose comme suit :

- 50 heures de formation initiale théorique
- 25 heures de formation pratique avec un formateur d'instructeur
- 20 heures de formation pratique, en situation réelle avec des élèves pilote.

## OBJECTIFS

L'objectif est l'obtention de la **qualification d'instructeur ULM**. Cette qualification est enregistrée au Registre Spécifique de France Compétence sous le numéro 11950825295. Tout au long de la formation, le stagiaire acquiert les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour l'enseignement du brevet de pilote ULM.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les formations sont individuelles et **accessibles toute l'année**. Un délai de deux semaines est nécessaire entre le premier entretien et l'entrée en formation, afin d'établir un planning de formation. L'intégralité de la formation devra obligatoirement être réalisée dans le même organisme de formation. Pour entrer en formation, le stagiaire doit avoir 18 ans révolus.

## TARIFS

Le coût de la formation est de **5825€** (hors remise à niveau éventuelle, une estimation sera possible après le vol d'évaluation préalable à l'entrée en formation).

Le stagiaire peut régler la formation en plusieurs fois, un calendrier de facilité de paiement pourra être établi au cas par cas.

## METHODES MOBILISEES

Tout est mis en œuvre pour offrir aux stagiaires les meilleures conditions pour réussir sa formation. Nous utilisons le **programme FIULM** de la FFPLUM Agréé par la DGAC.

Des **formateurs agréés** par la DGAC présents et disponibles tous les jours.

Une **salle de cours** indépendante est dédiée à la formation des élèves pilotes et instructeurs.

Toute la **documentation** est disponible dans les locaux : ouvrages dédiés, matériel de cartographie et de calcul. Les ordinateurs avec accès internet sont en accès libre pour la consultation des publications météorologiques et des notices aéronautiques.

Une **flotte d'aéronefs**, tous entièrement équipés de double commande pour l'entraînement et pour la formation.

Le stagiaire dispose également de tout l'équipement pilote pour effectuer sa formation (casques, vêtements...).

## MODALITES D'EVALUATION

L'entrée en formation est conditionnée à la réussite d'une **évaluation initiale** selon les critères définis par la DGAC (Faculté au pilotage et connaissances théoriques). Des évaluations ponctuent chaque étape de la formation afin de valider d'apprécier la progression du stagiaire.

L'évaluation de **fin de formation** est menée par un examinateur externe au centre de formation désigné par l'administration et selon le programme défini par la DGAC.